

DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION  
AU SEIN  
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE  
ET DU CROISSANT-ROUGE

**Développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge et coopération**

L'année 1988 marque le 125<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le thème retenu pour célébrer la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 8 mai 1988, est «125 ans à l'œuvre... et toujours en développement». Le but de ce thème est de souligner l'universalisation du Mouvement et la croissance continue de ses activités en faveur des victimes des conflits et des catastrophes. Mais le développement est aussi l'expression de la solidarité des composantes du Mouvement dès qu'il s'agit d'apporter une assistance immédiate aux victimes de fléaux causés par l'homme ou par la nature et de promouvoir des plans à moyen et à long terme visant, dans le respect des Principes fondamentaux du Mouvement, à prévenir ces fléaux et à assurer le bien-être des communautés.

Afin de contribuer à sa manière à la célébration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* a décidé de consacrer le présent numéro à l'un des aspects fondamentaux du développement du Mouvement, à savoir le *développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la coopération des diverses composantes du Mouvement dans ce domaine*.

Cette notion de développement des Sociétés nationales ainsi que les méthodes choisies pour le mettre en œuvre ont fait l'objet ces

dernières années de nombreux débats au sein des instances statutaires du Mouvement; des études pertinentes leur ont été consacrées. Rappelons notamment en 1975 l'étude sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge dans laquelle l'auteur, D. Tansley, après avoir procédé au diagnostic de Sociétés nationales, en appelle à une nouvelle procédure pour le développement destinée à renforcer la capacité des Sociétés nationales à remplir leur mission. Ce processus, du ressort des Sociétés nationales, devait se dérouler avec l'aide de la Ligue, du CICR et des Sociétés nationales aptes à offrir du personnel, du matériel, des services et des fonds.

Rappelons également que dès 1980, le concept de développement des Sociétés nationales, communément admis, vise à faire de celles-ci des partenaires autosuffisants et efficaces au sein de la Croix-Rouge internationale. A cet effet, une «Stratégie pour le développement des Sociétés nationales pour les années 1980» est mise sur pied, laquelle recevra l'approbation de l'Assemblée générale de la Ligue et de la XXIV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à Manille en 1981.

Une première évaluation de cette Stratégie a montré qu'il existait des différences d'interprétation du terme de «développement» au sein du Mouvement, voire des divergences quant aux priorités et aux méthodes de développement. En raison de ces divers facteurs auxquels s'est ajouté le poids de difficultés financières accrues, l'Assemblée générale de la Ligue, lors de sa réunion de Rio de Janeiro en novembre 1987, a estimé nécessaire, sur recommandation de la Commission du développement, de réorienter la Stratégie et de «l'actualiser sur la base des nouveaux besoins suscités par les Sociétés nationales, l'engagement du Mouvement dans le monde et les problèmes auxquels l'humanité est confrontée».

Dans son souci de toujours mieux servir le Mouvement, la *Revue* ouvre ce dossier du développement des Sociétés nationales et de la coopération afin de susciter une réflexion approfondie auprès des composantes du Mouvement. Elle a à cet effet invité des Sociétés nationales de diverses régions du monde ainsi que le Secrétariat de la Ligue à exprimer leurs opinions sur trois questions fondamentales:

- Le concept de développement au sein du Mouvement,
- La nouvelle Stratégie du développement des Sociétés nationales pour les années 1990,
- Le rôle des diverses composantes du Mouvement et leur coopération dans le domaine du développement.

Ce dossier contient également des contributions du CICR dont le rôle, dans le domaine du développement, a été clairement défini dans la «Stratégie pour le développement des Sociétés nationales pour les années 1980» ainsi que de l'Institut Henry-Dunant qui s'est penché récemment sur la question des relations entre les secours en cas de catastrophe et le développement.\*

L'éventail diversifié que constituent les articles de six Sociétés nationales et des institutions de Genève s'est révélé riche d'enseignements à plusieurs titres. Tous, à des degrés divers, considèrent la promotion du développement des Sociétés nationales comme une des priorités du Mouvement, voire comme une obligation. Les auteurs tiennent à affirmer la spécificité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le domaine du développement: le Mouvement doit pouvoir plus que jamais s'appuyer sur des Sociétés nationales fortes, indépendantes, aptes à accomplir leurs tâches d'auxiliaires des pouvoirs publics en temps de conflits ou en cas d'autres catastrophes, de promouvoir des services communautaires et de faire partager leur foi dans les principes et idéaux du Mouvement.

Ce défi permanent, comme le souligne un auteur, nécessite un développement *coordonné* des structures et des activités des Sociétés nationales.

Tirant les leçons de la Stratégie des années 1980, certains auteurs privilégient un développement de la Société nationale qui serait intégré, global et non plus seulement sectoriel ou ponctuel, mais la grande majorité se préoccupe de l'indépendance des Sociétés nationales, souhaitant qu'elles puissent créer leurs propres ressources et apprendre à mieux les utiliser. Et s'il convient d'adapter les activités traditionnelles aux réalités, il est tout aussi essentiel d'éviter la dispersion et de garantir la qualité des prestations.

A la lecture de ces diverses contributions, le lecteur pourra mieux cerner les grandes lignes de ce que pourrait être la Stratégie du développement des Sociétés nationales pour les années 1990, laquelle mettrait l'accent sur la formation de cadres, l'autosuffisance économique, l'efficacité administrative et la création de corps de volontaires, comme le propose un des auteurs.

L'aide internationale au développement et la coopération font l'objet de commentaires et suggestions à la lumière de récentes expériences, nationales et régionales et de l'analyse des points forts et des points faibles de l'aide multilatérale ou bilatérale. Mais les auteurs s'accordent

---

\* La liste des auteurs qui ont contribué à ce dossier figure en page 295.

pour souligner la nécessité de responsabiliser davantage chacune des composantes du Mouvement et de définir avec plus de précision le rôle et les compétences des Sociétés nationales participantes, des Sociétés nationales opératrices, du Secrétariat de la Ligue et du CICR. Tant il est vrai que le succès de la Stratégie du développement passe par plus de dialogue, plus de concertation entre les protagonistes.

Ce dossier n'a pas la prétention d'être exhaustif; il ne peut évidemment couvrir à ce stade tous les aspects du développement des Sociétés nationales et de la coopération. Il s'agit surtout, en tenant compte des expériences vécues au sein du Mouvement, des besoins nouveaux et des réalités du monde moderne, d'appréhender la problématique du développement des Sociétés nationales en 1988 afin de mieux faire face aux échéances de la fin du siècle.

*La Revue* sera heureuse de recevoir des commentaires sur ce dossier et elle examinera avec le plus grand intérêt, en vue de leur publication ultérieure, toute autre contribution susceptible d'enrichir le débat en ce domaine.

*La Revue*

---